



Limoges, le 20 janvier 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

CALENDRIER DE L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE LIMOGES.

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Limoges reçoit depuis quelques jours de vives réactions négatives concernant l'édition 2021 de notre calendrier.

Au vu de cela, nous souhaitons communiquer sur l'émoi qui entoure cette publication. Nous réalisons que nous avons commis une erreur et une grande maladresse en termes de communication.

Notre volonté première était de se démarquer cette année en éditant un calendrier très atypique et nous avons voulu surfer sur une tendance actuelle en proposant un concept un peu « sexy ».

Notre objectif n'était pas de choquer ou de donner une image négative voire dévalorisante des femmes, au contraire les sapeurs-pompiers de Limoges et plus généralement de la Haute-Vienne, ont le plus grand respect pour les femmes dont un certain nombre porte l'uniforme et honore nos rangs de sapeurs-pompiers.

Ayant pris conscience de l'impact de nos photos auprès de certains et de certaines, nous souhaitons nous excuser auprès des personnes que nous avons pu heurter ou choquer.

Afin de montrer notre profond respect et notre attachement aux valeurs de défense des droits des femmes, l'amicale de Limoges fera un don à une association locale de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes dans les prochains jours.

Monsieur Christophe PICOUT
Président de l'amicale des sapeurs-pompiers de Limoges

Pour rappel, les amicales de sapeurs-pompiers (*associations loi 1901*) d'un territoire peuvent présenter un calendrier aux habitants de leurs secteurs. Chaque acquéreur pouvant alors donner, s'il le désire, une somme de leur choix lors de cette distribution (*il ne s'agit pas d'une vente*).

Des dons qui peuvent servir à protéger les membres des amicales en cas d'accident de la vie : assurances complémentaires, à organiser des manifestations et des moments de cohésion (*voyage, arbre de Noël pour les enfants...*).

L'union départementale des sapeurs-pompiers de la Haute-Vienne est solidaire des excuses formulées par le Président de l'amicale des sapeurs-pompiers de Limoges.

Cette entité associative a manqué de vigilance, aussi l'UDSP 87 s'engage à améliorer le niveau de formation sur le sujet en organisant, dès cette année, une information à destination des présidents et des bureaux des amicales des sapeurs-pompiers de la Haute-Vienne sur les responsabilités éditoriales de leurs diverses publications amicalistes.

Monsieur Nicolas JAMMET

*Président de l'UDSP 87
(Union départementale des
sapeurs-pompiers de la Haute-Vienne)*



UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS-POMPIERS
HAUTE-VIENNE